



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

3.07.2024

L'an deux mil vingt quatre

Le onze Juillet à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- GIRAUDON Julie - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange – MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain - GABILLAT Eric

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné son pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme PORTIER Sergiane a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GIBAULT Stéphane a donné son pouvoir à Mme KACZMAREK Marie-Thérèse
M MALASSET Bruno a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse

votants : 15

Non excusés : Mme BODIN Marie et M LECAS Medhi

Mme BONNIN Christine a été élue secrétaire

Définition du prix des colis de fin d'année pour les Aînés de la commune âgés de plus de 70 ans : 2024-22

Madame DULUC sollicite l'assemblée sur leur volonté de poursuivre la distribution ou non des colis de fin d'année en faveur des Aînés de la commune âgés de plus de 70 ans. Après avoir recueilli un avis favorable unanime, Madame DULUC a précisé aux membres, les tarifs des colis fixés par le Conseil d'Administration l'année dernière, le nombre d'administrés inscrits ainsi que le coût engagé pour 2023. Après avoir échangé, l'assemblée délibérante maintient à l'unanimité les mêmes montants que l'année dernière soient :

- 20€ pour un colis personne seule
- 35€ pour un colis couple.

Les membres du Conseil d'Administration demandent qu'une proposition de prestation soit demandée auprès de commerces locaux : La cave « Le QG », l'ESAT de l'APEI, l'épicerie fine « La Petite Fermière » ainsi que le magasin « le Moulin à Café ».

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme
ORVAL, le 12 Juillet 2024
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 18 Juillet 2024



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

3.07.2024

L'an deux mil vingt quatre

Le onze Juillet à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- GIRAUDON Julie - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange – MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain - GABILLAT Eric

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 11

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné son pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange
Mme PORTIER Sergiane a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès
M GIBault Stéphane a donné son pouvoir à Mme KACZMAREK Marie-Thérèse
M MALASSET Bruno a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse

votants : 15

Non excusés : Mme BODIN Marie et M LECAS Medhi

Mme BONNIN Christine a été élue secrétaire

Encaissement de dons : 2024-23

Madame DULUC explique avoir reçu plusieurs recettes :

- 2 chèques d'une valeur de 10€,
- La famille d'une résidente a souhaité faire un don au profit du CCAS d'une valeur de 430€ pour remercier la collectivité de l'accompagnement réalisé tout au long de l'accueil de leur proche. Madame DULUC demande à l'assemblée délibérante l'autorisation d'encaisser ces montant d'une valeur de 450€

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Christine BONNIN

Pour copie conforme

ORVAL, le 12 Juillet 2024

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 18 Juillet 2024